

Loi anti-inflation

A mon avis, le gouvernement devrait consacrer un certain temps à étudier ces six catégories d'inflation causés par la poussée sur les coûts. Ce sont là les vraies causes de l'inflation et le gouvernement devrait s'y intéresser de plus près et oublier ses relations publiques et toutes ses manières à l'égard du bill C-73 et des amendements que renferme le bill C-89. Si le gouvernement oublait toutes ces inepties et luttait vraiment contre l'inflation, le pays s'en porterait mieux. Le bill C-73 et ce bill modificatif sont facteurs d'inflation et plus vous réprimez l'inflation plus elle se déchaînera une fois les contrôles levés.

A mon avis, le ministre marche sur la corde raide avec ce genre de loi. Il devrait s'attaquer aux causes fondamentales de l'inflation. Il s'enfoncé encore plus et maintenant il s'accroche aux aspects constitutionnels très douteux que posent les relations avec les provinces. Il sait que les tribunaux devront rendre une décision au sujet de la loi. Il sait que le verdict pourra être rendu n'importe quand et quand il s'agit des tribunaux n'importe quand cela veut dire plusieurs mois. Donc, il sait au fond qu'il doit renoncer à ce stupide mécanisme de contrôle et lutter contre l'inflation sans perdre de temps.

J'espère que dans le budget qui devrait nous être présenté cette année ou l'année prochaine—avec ces sessions qui durent deux ou trois ans on ne sait jamais quand—le ministre suivra ce principe et profitera de ce que les Canadiens sont ceux qui épargnent le plus au monde et du fait que l'épargne est la clé de la lutte contre l'inflation. J'espère qu'il tiendra compte du fait que l'épargne nous fournira les capitaux dont nous avons besoin; les capitaux qui sont la cause de tant de dépenses à la consommation. Tout dans le budget devra encourager les petites gens, la classe moyenne et les riches à épargner. Le budget devrait être conçu de manière à inciter les compagnies à épargner afin que cet argent puisse être investi dans les énormes projets de développement dont nous avons besoin.

Deuxièmement, j'espère que dans ce budget les impôts seront calculés de façon à récompenser les gens qui épargnent et à favoriser une plus grande productivité. Si vous récompensez la productivité et l'épargne, vous atteignez automatiquement l'inflation à sa racine. Vous pouvez ensuite sortir le pays des mesures d'austérité et le mener vers l'expansion de manière constructive. C'est ainsi que vous pouvez sortir le pays de son attitude de restriction.

● (2130)

Je sais que les principaux conseillers du gouvernement croient sincèrement depuis des années que, pour diriger le pays, il faut placer le plus possible d'activités sous son contrôle. Les restrictions font partie de leur credo comme pour les socialistes autrefois et ils passeraient chaque instant du jour à imaginer de nouvelles politiques d'austérité. Ce que nous avons appris, c'est pourtant que lorsqu'un gouvernement ponctionne 40 p. 100 de la richesse de la nation, il appauvrit les efforts de la nation d'autant. Supposez que l'argent du gouvernement ponctionné sur la richesse de la nation soit injecté dans un programme budgétaire fiscal destiné à encourager l'épargne et la productivité, il en résulterait que la part gouvernementale, au lieu de peser sur l'économie, contribuerait à coopérer et à s'harmoniser à l'économie et rendrait au pays son activité maximale.

J'ai remarqué au cours de l'année dernière que l'on ne parle presque plus du fait que le taux de chômage est de 7 p. 100. Et pourtant une des voies qui permettraient à cette richesse de s'épanouir et à l'inflation de rétrograder serait de remettre tout le monde au travail. Avec un regain de

productivité, nous avons l'épargne nécessaire qui nous donne à son tour le capital voulu. Notre pays est fort. Que le pays cesse d'être sur le dos de la population et que celle-ci travaille avec les hommes d'affaires et avec les travailleurs pour construire la nation. C'est là le genre de voies que nous aimerions prendre.

Par-dessus tout, lorsque le ministre des Finances (M. Macdonald) présentera son budget, qu'il élimine ces propositions fiscales ridicules sur les industries extractives des deux budgets Turner de 1974. Cessons également de tondre les provinces. Elles ont le droit de vivre. Cessons de tondre les industries extractives. Nous en avons besoin pour le développement de notre pays et il est inutile de les pousser de force vers la Mer du Nord ou vers l'Indonésie. L'avenir du Canada est brillant, si nous pouvons nous débarrasser des maniaques de l'austérité du ministère des Finances. Que le budget redevienne un budget de l'entreprise privée. Qu'il encourage à nouveau les producteurs et les épargnants. Notre pays est fort et le redeviendra vraiment si nous pouvons nous débarrasser de la mainmise gouvernementale.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Merci, monsieur l'Orateur, de me permettre de dire quelques mots au sujet du bill C-89. Il y en a ici qui ne comprennent pas, ou qui ne veulent pas comprendre pourquoi 15,000 ou 20,000 travailleurs, hommes et femmes, ont pu converger aujourd'hui vers le Parlement. Ayant grandi dans le mouvement syndical, je leur dirai que ces travailleurs, hommes et femmes, craignent à juste titre que ce bill ne sonne le glas de la négociation collective au pays.

J'ai connu le temps où il fallait travailler à la mine de charbon pour \$1 par jour, à une époque glorieuse et grandiose de gouvernement libéral présidé par le défunt Mackenzie King—je n'ai pas dit le dément—et je puis dire que c'était une honte. Et cela a duré tant qu'un fou nommé Hitler n'a pas eu l'idée de nous donner à tous du travail. En 1940, nous en étions rendus à la somme mirobolante de \$3 par jour. Après avoir longtemps fouillé, j'ai retrouvé une enveloppe sur laquelle il était précisé que pour 4 journées $\frac{3}{4}$ à \$1 la journée, je touchais \$4.75. C'était sous un gouvernement libéral.

Travaillant à la mine à cette époque, je savais qu'il n'y avait pas d'autre salut pour moi et pour mes nombreux camarades que la syndicalisation. C'était la seule façon d'aspirer à la justice, à une rémunération équitable et à des conditions de travail acceptables. La négociation collective est la pierre angulaire de la sécurité pour les salariés canadiens. La loi et les modifications qu'il s'agit actuellement d'y apporter ont sapé le régime de la négociation collective sur lequel nous avons appris à compter, elles l'ont pour ainsi dire réduit à néant.

Avec ces limites apportées à ce qu'il est possible de négocier, à titre personnel ou collectif, on a en fait remplacé la négociation collective par l'arbitrage obligatoire. Évidemment, pourront se dire le gouvernement et ceux qui raisonnent comme lui, c'était nécessaire pour empêcher ces types-là de faire grève. Les grèves se sont multipliées, mais si le gouvernement avait su agir à temps, les grèves n'auraient pas été si nombreuses. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles, monsieur l'Orateur. Je ne prétends pas que les chefs syndicaux soient des anges, que les syndicats aient toujours raison. Mais ils n'ont jamais fait le dixième ou même le centième des erreurs que le gouvernement a commis depuis 1968 dans cette prétendue société juste que l'on n'a jamais vue ou dans cette société de juges, comme certains le disent.